L'Ancien de la Banque

Pages spéciales éditées à l'intention des retraités du groupe Société Générale

L'ARSG vous souhaite un bel automne

N°286 - octobre 2021 - trimestriel

Notre Amicale

p 4 et 5 PV du CA du 13 avril 2021
p 6 et 7 PV du CA du 20 mai 2021
p 8 et 9 Situation financière de l'ARSG
p 10 et 11 Assemblée générale 2021 et repas des amicalistes IdF
p 12 La Lettre « CULTURE&VOUS »
p 13 Notre opération « Ambassadeurs »
p 27 Bulletin d'adhésion

p 14 et 15 **Actualités Maison**

p 16 et 17 **Mission Histoire**

p 18 à 23 **Passions d'amicalistes**

- Vieillir en beauté
- Souvenirs, souvenirs… Du chameau à l'ordinateur

p 24 et 25 **Info du moment**

Prendre soin de soi

p 26 Pour une retraite sportive Vivons le sport, vivons seniors !

page 3 Le mot du président de l'ARSG

pages 14 et 15
Actualités Maison

pages 16 et 17
Mission Histoire

pages 18 à 21
Pour les anciens de la « fourmilière »

pages 24 et 25
Nouveaux biens inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco

Coordinatrice du Cahier SG :
Morane Blanc
Contacts : 01 42 14 25 20
ou contact@amiret-sg.org

Permanences

- **Paris : Tous les mardis de 14 h à 17 h**
- **Bureaux :**
  35 rue de Rome - 75008 Paris
- **Courrier :**
  SG Amicale des retraités
  75886 Paris Cedex 18
- **Contacts :**
  Courriel : contact@amiret-sg.org
  Président : 01 57 29 59 11
  Administrateurs : 01 42 14 31 53
  Secrétariat : 01 41 45 90 81
  Journal : 01 42 13 22 86
  Cotisations : 01 42 14 25 20
  Télécopie : 01 42 66 17 88
  Site Internet ARSG : www.amiret-sg.org
- **Provinces :** (cf. encart N°283 - janvier 2021)
  Se reporter aux modifications en page 10 de ce numéro d'octobre 2021.

Liste des nouveaux retraités - Liste des décédés

Dans ce numéro d'octobre 2021, nous espérons toujours pouvoir diffuser à nouveau la liste des nouveaux retraités, ainsi que celle des retraités décédés (lire le Mot du président, J-C. Breugnon, en page 3 du N°276 de L'Ancien de la Banque, pages spéciales éditées à l'intention des retraités du groupe SG).

Cotisations pour 2021

Pour l'année 2021, le Conseil d'administration de l'ARSG a fixé le montant des cotisations à :
Retraité : 25 euros
Pension de réversion : 20 euros

À nos adhérents qui règlent leur cotisation annuelle par prélèvement automatique :
rappelez-vous que si vous souhaitez « abonder » votre cotisation par **un versement supplémentaire au fonds de soutien**, vous pouvez toujours le faire par un chèque qui sera le bienvenu à notre adresse courrier.

Toute somme supplémentaire sera versée à notre fonds de soutien.

Les adhérents qui n'ont pas adopté le règlement de la cotisation par prélèvement automatique sont invités à la régler chaque année **avant le 15 février** par chèque à l'ordre de l'Amicale des retraités de la Société Générale, à adresser :

- **Retraités de province**
  Obligatoirement au délégué régional ou au correspondant départemental de l'Amicale (liste publiée : cf. encart N°283 ou sur le site Internet de l'Amicale).
- **Retraités de l'Île-de-France**
  SG Amicale des retraités
  75886 Paris Cedex 18

Merci au nom de tous ceux que nous pouvons ainsi aider.

Le mot du président de l'ARSG

Jean-Claude BREUGNON

Mesdames, Messieurs,

Nous vivons une drôle d'époque où les virus se divisent et où les éléments se déchaînent. Entre les feux qui ont tué des personnes et détruit des milliers d'arbres et les pluies parfois torrentielles qui ont emporté maisons et vies humaines, nous nous demandons si le genre humain va pouvoir poursuivre sa route actuelle.

Difficile de dire au moment où j'écris si nous pouvons nous réjouir de l'état de la France en constatant le comportement de certains concitoyens.
Comment peut-on rejeter le pass sanitaire au nom de la « Liberté », alors que c'est celui-ci qui nous redonne enfin accès à toute une série d'activités qui nous étaient interdites en raison du risque de contagion. Car si nous pouvons retourner maintenant sans appréhension, au restaurant, aller au cinéma, nous rassembler entre amis, partir en croisière, voyager au de-là des frontières, au moins en Europe, c'est bien grâce à la preuve que nous nous retrouvons entre vaccinés ou avec des personnes non porteuses du virus…
Personnellement, je me réjouis de la mise en place du pass sanitaire qui va nous permettre, espérons-le, de nous retrouver lors de l'Assemblée générale et des assemblées-repas, et de reprendre nos balades et autres activités diverses dont nous avons été privées depuis bientôt deux ans.

Vous le savez, votre Amicale n'est pas restée les bras croisés pendant cette période. En dehors des coups de fil ou des messages par mail que vous avez reçus pour s'assurer que tout va bien, **nous avons poursuivi la publication de votre magazine ainsi que de la lettre UFRB et avons créé une nouvelle lettre numérique, plus tournée vers la culture et les arts**.

Après toutes ces catastrophes que nous avons vécues ces derniers temps, en plus du Covid (feux, inondations, glissements de terrain…), **il nous paraît opportun de vous rappeler l'existence de notre fonds de soutien** que vous pouvez solliciter pour vous aider.

Par ailleurs, nous ne pouvons que constater, un peu plus chaque année, la baisse du nombre de nos adhérents. Nous savons qu'il y a peu de départs à la retraite et qu'il faudrait que tous les nouveaux retraités deviennent adhérents pour compenser les départs naturels.
N'hésitez donc pas à rappeler à ceux que vous pouvez croiser que plus nous serons nombreux et plus nous pourrons à la fois défendre nos droits et proposer des évolutions. La CFR (Confédération française des retraités) à laquelle nous adhérons via l'UFRB (Union française des retraités de la banque) est reconnue comme expert par le Gouvernement et nous représente dans les organismes d'État. **La réforme des retraites peut reprendre bientôt et plus nous serons nombreux, plus nous serons pris au sérieux dans nos propositions.**
Sachons faire le poids pour nos enfants et petits-enfants.

Une fois de plus, je vous adresse mes amitiés les plus sincères.
Portez-vous bien et bonne lecture !

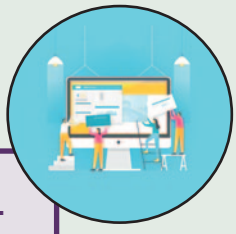

N'HÉSITEZ PAS À VOUS CONNECTER SUR NOTRE SITE INTERNET
www.amiret-sg.org

Conseil d'administration

Procès-verbal du 13 avril 2021 (en visioconférence)

Présents : Mmes M. Blanc - D. Copin - F. Isac - MM. J-C. Breugnon - R. Halimi - J-P. Hervy - J. Heutte - M. Lhéritier - P. Mangon - P. Tréton - G. Turquetil - C. Vivien

Excusé : M. C. Neuvialle - **Invité :** M. C. Farhi

>> Validation du procès-verbal du Conseil d'administration du 9 mars 2021 (Pierre Mangon)

Sur le deuxième point du compte rendu du CA du 9 mars, l'avant-dernier paragraphe :
À la place de « Ont été évoquées toutes les activités qui peuvent attirer les jeunes retraité(e)s et l'impact que pourrait représenter la fusion des associations SG et CDN », **il faut lire** « Ont été évoquées toutes les activités qui peuvent attirer les jeunes retraité(e)s ».

Compte tenu de ce rectificatif, le procès-verbal du Conseil d'administration du 9 mars 2021 est validé à l'unanimité des présents.

>> Point sur réunions futures : conseils d'administration, assemblées et réunion des délégués (Jean-Claude Breugnon)

- **L'arrêté des comptes de l'année 2020 interviendra le 5 mai prochain.**
  Y participeront Guy Turquetil, Roger Halimi et le cabinet d'expertise comptable de Gérald Hutin. Les comptes seront validés par un prochain Conseil.

- **L'Assemblée générale 2021** ne pourra pas se dérouler au cours du deuxième trimestre compte tenu des contraintes sanitaires dues à la Covid-19. Le Conseil espère pouvoir la tenir « en présentiel » après les grandes vacances.

- **La tenue annuelle de la Réunion des délégué(e)s pose également problème.**
  Si elle ne peut pas se tenir « en présentiel », un plan B sera enclenché. Cinq ou six réunions de délégué(e)s seraient organisées par visioconférence pour pouvoir dialoguer. Ce sujet sera inscrit au prochain Conseil d'administration pour suite à donner.

>> Présentation du projet : Lettre électronique « CULTURE&VOUS » (Dominique Copin et Morane Blanc)

Sur les deux lettres électroniques de quinzaine, l'UFRB, dans un souci d'économie, a pris la décision de réduire sa parution en la transformant en mensuelle.
Notre président a proposé de garder la cadence de quinzaine et de transformer la lettre supprimée en une lettre réservée à l'ARSG portant sur la « Culture ».

Si la maquette a été adressée à tous les administrateurs, un message présentant cette lettre sera envoyé à tous les délégué(e)s pour les prévenir de sa sortie.

Dans un second temps, une lettre sera expédiée par la Poste à tous les amicalistes pour les informer de la parution, dans l'idéal début juin, de cette lettre. **Les amicalistes, pour lesquels nous n'avons pas encore d'adresse mail, pourront alors en profiter pour nous la communiquer.**
À la demande de Pierre Tréton et de Roger Halimi, le courrier adressé aux délégué(e)s sera accompagné d'un numéro 00 (maquette). L'approbation de cet outil leur permettra de vendre l'outil à leurs amicalistes.

À chaque parution mensuelle de la lettre, une « Offre du mois » sera proposée à l'ensemble des lecteurs.
Les vingt premières personnes qui se connecteront sur le site indiqué, bénéficieront d'une visite gratuite.
C'est toujours Pierre-Yves Govin, autoentrepreneur, éditeur délégué, qui se chargera de l'expédition de la lettre à partir des adresses de la BCC.
Ne signant pas de contrat avec les fournisseurs, nous sommes libres de prendre n'importe lequel.

Le prix de la lettre « CULTURE&VOUS » s'élèvera, mensuellement, à 1 000 euros auquel il faudra ajouter le coût de l' « Offre du mois ».

>> Mouvement au sein des délégations régionales

Jacques Heutte, pour lui succéder comme délégué à la tête de la 2e Région - Eure, Seine-Maritime (27, 76) -, a présenté aux administrateurs **Évelyne Battaglino**. Il l'accompagnera jusqu'à ce qu'il cesse ses fonctions à la fin 2021. Le Conseil d'administration approuve sa nomination. Les autorisations d'ouvrir et de faire fonctionner un compte lui seront accordées ultérieurement.

>> Informations et échanges

• Communication sur le fonds de soutien (Guy Turquetil et Roger Halimi)

Depuis le 1er janvier 2021, le fonds de soutien a été attribué à trois adhérents pour un montant qui s'élève toujours à 1 650 euros.

Dans le cadre de la subvention exceptionnelle de 2 000 euros attribuée en 2021 à chaque délégation, **une somme totale de 14 500 euros a déjà été allouée à douze délégations régionales dont l'Île-de-France (75)**. Une seule délégation a utilisé le droit de tirage qui a été affecté à chacune des délégations pour la somme de 1 804,46 euros.

• Utilisation de la BBC par les délégué(e)s

Notre président Jean-Claude Breugnon demande à Morane Blanc et à Francine Isac de **faire le point pour une communication** lors du prochain Conseil.

• Divers

Lors de la Coupe du Monde de Rugby en 2013, les salariés SG avaient eu la possibilité d'acheter des packs de billets en avant-première. **Marc Lhéritier nous informe que des pourparlers sont en cours entre la Com (M. Caillaud, responsable du sponsoring) et la DRH.** Une réponse doit nous être apportée sur la possibilité de bénéficier de cette opération.

• Présentation des délégué(e)s récemment nommé(e)s

Avant la tenue du Conseil d'administration, trois délégué(e)s se sont présenté(e)s aux administrateurs - Jacques Marchand (09), Régis Debleds (31) et Évelyne Battaglino (02) - **et ont fait la connaissance de chacun des administrateurs.**
Pierre Tréton, en tant que coordinateur, leur a souhaité la bienvenue et leur a rappelé leur challenge premier à savoir **éviter la fuite des adhérents** (si les décès étaient encore récemment compensés par les nouveaux adhérents, ce n'est plus le cas aujourd'hui) **et les fidéliser**.

>> Prochaine réunion du Conseil d'administration : le jeudi 20 mai 2021 à 9 h 30.

LETTRE DE L'UFRB FLASH INFO

De façon mensuelle, tout en maintenant des liens durables avec votre Amicale, La Lettre de l'UFRB souhaite vous offrir :

- **Un contenu riche avec des informations pertinentes.**
- **Une meilleure lisibilité.**
- **Une présentation aérée.**
- **Un accès sur tout support.**

>> Si vous souhaitez être destinataire de la Lettre de l'UFRB et des flashs diffusés par nos soins, communiquez-nous votre adresse mail. Cet abonnement est compris dans la cotisation annuelle.

CONTACTER VOTRE AMICALE

- **nos bureaux à Paris :**
  35 rue de Rome - 75008 Paris
- **courrier :**
  SG Amicale des retraités
  75886 Paris Cedex 18
- **téléphone : 01 41 45 90 81**
- **mail : contact@amiret-sg.org**

Conseil d'administration

Procès-verbal du 20 mai 2021 (en visioconférence)

Présents : Mmes D. Copin - F. Isac - MM. J-C. Breugnon - R. Halimi - J. Heutte - M. Lhéritier - P. Mangon - P. Tréton - G. Turquetil - C. Vivien

Excusés : Mme M. Blanc - MM. J-P. Hervy - C. Neuvialle - **Invité :** M. C. Farhi

>> Validation du procès-verbal du Conseil d'administration du 13 avril 2021 (Pierre Mangon)

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 13 avril 2021 est **validé à l'unanimité** des présents.

>> Guide du Délégué ou de la Déléguée (Claude Vivien)

Claude Vivien, au début de son propos, tient à vivement remercier Jacques Heutte et Marc Lhéritier pour l'aide qu'ils lui ont apportée dans la confection de ce guide. Dès le 17 avril, il avait dévoilé le « Guide » auprès de certains membres du Bureau et délégués référents pour des corrections éventuelles. À ce jour, il est prêt. **Jacques Heutte précise qu'il est maintenant indispensable que l'ensemble du terrain se l'approprie,** que ce soient les délégué(e)s de Province ou ceux de l'Île-de-France. Ils sont censés avoir le même rôle de représentativité et d'animation.

Pierre Tréton félicite les trois administrateurs pour la grande qualité du travail accompli permettant d'actualiser et de renforcer le « Guide du Délégué » resté quelque peu en sommeil depuis sa création, il y a deux ans.

Trois fiches techniques spécifiques aux délégué(e)s des régions de Province (hors Île-de-France) ont été créées et seront ajoutées aux deux existantes. Dès que possible, il sera bon d'y ajouter une fiche technique sur la BCC.
Il serait bien qu'un petit groupe de travail se forme à cet effet : il nous faut trouver deux ou trois volontaires disponibles.
Claude Vivien va s'atteler, à l'issue de ce CA à l'intégration des travaux effectués en lieu et place de certains chapitres du guide devenus caducs.

À l'heure où ce compte rendu va être diffusé, **Claude Vivien et Pierre Tréton ont pris langue pour condenser tout cela afin d'ordonner la mise à jour auprès de notre éditeur**. La nouvelle maquette sera présentée au prochain CA, puis transmise par mail aux délégué(e)s.
Nous ferons également en sorte que le Guide puisse être structuré in extenso **sur notre site Internet**.

>> Délégué(e)s référent(e)s : leur répartition, leur rôle (Jacques Heutte, Marc Lhéritier)

Jacques Heutte précise que les délégué(e)s sont isolé(e)s et qu'en conséquence le rôle des délégué(e)s référents présente toute son importance. **Si depuis la création du Guide, il y a deux ans, ont été mis en place les délégué(e)s référents, leur nombre apparaît nettement insuffisant.** En complétant la formation, ne peut-on pas essayer de recruter des référents dans les régions ?

Pierre Tréton estime qu'en créant cette notion de « référent » à l'occasion de la création du Guide, nous avons réussi à créer de façon informelle des vocations qui ont vu le jour chez déjà quelques délégués…
Nous ne pouvons pas désigner… par contre, nous devons susciter… et nous y arriverons.

>> Avenir de notre Amicale (Jean-Claude Breugnon, Pierre Tréton)

Pierre Tréton revient sur la nécessité de réfléchir très sérieusement à l'avenir à moyen / long terme de notre Amicale. **Pour ce faire, nous devons décider d'une alternative : soit rester des « artisans » en cherchant des recettes pour « colmater les brèches », soit revoir fondamentalement notre organisation et l'élargissement de nos activités.**

À l'issue d'un entretien avec le président et le Conseil d'administration étant favorable, il est convenu de se retrouver en séminaire le mardi 28 septembre.

>> Lancement officiel de la lettre numérique « CULTURE&VOUS » (Dominique Copin)

Le lancement de la lettre est prévu le 1er juin.
L'envoi postal de plus de 9000 lettres s'effectuera le vendredi 21 mai. Le délai de réception s'effectuera entre un et sept jours. Un flash sera adressé à tous les adhérents le samedi 22 mai afin d'appuyer le lancement. Ainsi, grâce à l'envoi de ce courrier et son arrivée dans les temps, les vingt premières personnes, qui se connecteront sur le site indiqué, bénéficieront d'une visite gratuite.

>> Rappel de la synthèse à faire des contacts avec les délégué(e)s (Pierre Tréton)

Sept membres du Conseil d'administration étaient chargés d'entrer en contact avec chacun-e des délégué(e)s.

Pour qu'une synthèse globale soit rédigée par Morane Blanc et adressée à l'ensemble des délégué(e)s, chacun de ces membres doit transmettre sa mini-synthèse à Pierre Tréton dans un premier temps.

>> Informations et échanges

- **Communication sur le fonds de soutien (Guy Turquetil)**

Depuis le 1er janvier 2021, le fonds de soutien a été attribué à quatre adhérents pour un montant qui s'élève à 1878 euros.
Dans le cadre de la subvention exceptionnelle de 2000 euros attribuée en 2020-2021 à chaque délégation, une somme totale de 14500 euros a été allouée à douze délégations régionales dont l'Île-de-France 75.
Sur cette somme totale, 7549,39 euros ont été attribués pour quatre actions en 2021.
Deux délégations ont utilisé le droit de tirage qui a été affecté à chacune d'elles pour la somme de 805,30 euros.

- **Point sur les comptes 2020, montant de la cotisation 2022, Bureau, CA, Assemblée : dates à prévoir (Guy Turquetil et Jean-Claude Breugnon)**

Après une première intervention de Gérald Hutin, notre expert-comptable, un nouveau rendez-vous est fixé le 9 juin. Les comptes de l'année 2020 y seront arrêtés. **Compte tenu des éléments chiffrés qui se dégagent de l'année 2020 et des circonstances particulières dues à la pandémie de Covid-19, la cotisation de l'année 2022 sera maintenue à son niveau actuel.**

L'Assemblée générale et le repas des amicalistes franciliens sont prévus **le mardi 16 novembre** si les conditions sanitaires le permettent.

- **Installation d'un système de visioconférence et de la fibre, rue de Rome à Paris (Jean-Claude Breugnon)**

> L'installation de la fibre dans nos locaux, rue de Rome, est soumise à un long parcours du combattant. Nous ne désespérons pas d'obtenir cette installation dans un délai raisonnable une fois que les différents intervenants se seront mis d'accord.

> Notre prestataire informatique, iMEDIAT, nous a fourni un devis pour l'installation d'un grand écran accompagné d'un système Zoom dans la salle de réunion. Il sera destiné aux visioconférences.
Des réunions avec les délégué(e)s pourront ainsi être organisées par petits groupes dans d'excellentes conditions.

>> Prochaine réunion du Conseil d'administration : le mardi 31 août 2021.

CHANGEMENT D'ADRESSE

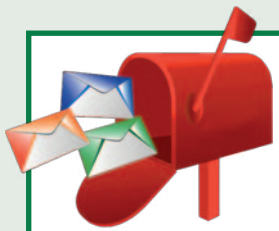

Nous recevons régulièrement de la Poste des magazines en retour lors de chaque diffusion avec l'indication NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée).
Nous cherchons à comprendre la raison de ces retours et lorsque nous pouvons joindre le destinataire, cette raison est souvent un changement de domicile.

Alors, merci de penser à nous prévenir, via votre délégué ou directement au Bureau parisien ou désormais via notre site Internet : www.amiret-sg.org

Situation financière de l'ARSG

Les bilans et comptes d'exploitation de notre Amicale qui sont présentés ci-dessous pour l'année 2020 auront été approuvés lors du CA du 31 août 2021 et seront validés lors de l'Assemblée générale du 16 novembre 2021. Ils ont été réalisés par Gérald Hutin, expert-comptable agréé. Il a remplacé notre ami Didier Vacher qui malheureusement nous a quittés l'an dernier.

Comptes d'exploitation du fonds de soutien au 31/12/2020 (en euros)

Recettes		Dépenses	
Versements adhérents		**Versements adhérents**	
· Versements IdF	9686,00	· Dons courants Province	14000,00
· Versements Province	16447,00	· Dons courants Paris - IdF	4250,00
	26133,00	· Aides diverses	874,10
		· Dépenses décès Province	- 811,20
		· Dépenses décès IdF	0,00
Produits financiers		· Subventions 2 000 €	6928,25
· Intérêts sur compte Livrets	**657,02**		**25241,15**
		Frais généraux	
Produits à recevoir		· Mouvements Fonds de soutien	0,00
· Dons Régularisation	0,00	· Frais de gestion	10000,00
· Province	0,00		**10000,00**
	0,00		
Résultat		**Charges exceptionnelles**	**0,00**
· Déficit d'exploitation	**8451,13**		
TOTAL	**35241,15**	**TOTAL**	**35241,15**

Bilan arrêté du fonds de soutien au 31/12/2020 (en euros)

Actif		Passif	
Disponible		**Fonds propres**	
· Compte ordinaire	11095,40	· Réserves	**314567,81**
· Compte sur Livret A	79939,25		
· Compte sur Livret CSL	214242,43		
	305277,08		
Réalisable			
· Demande remboursement SG décès	**839,60**		
Intérêts à recevoir			
· Livret A	**0,00**		
Résultat			
· Déficit d'exploitation	**8451,13**		
TOTAL	**314567,81**	**TOTAL**	**314567,81**

Bilan arrêté de l'ARSG au 31/12/2020 (en euros)

Actif		Passif	
Disponible		**Fonds propres**	
· Caisse	20,89	· Réserves	**274 955,21**
· SG Paris	54 430,69		
· SG Province	132 186,58		
· Livret Paris	369 290,71	**Exigible**	
· Livret Province	76 497,97	· En cours dépôt Province	153 292,23
· SG IdF	928,93	· En cours dépôt IdF	4 631,60
> Total	**633 355,77**	**> Total**	**157 923,83**
· Matériel de bureau	1 001,98	**Autres exigibles**	
· Amortissement	-196,00	· FFNP AACH	2 160,00
		· TVA collectée	1 021,47
Réalisable		· Prov. Informatique Province	2 410,66
· Acompte Grande Crypte	1 428,00	· Prov. Investissement informatique	70 000,00
· Acompte journal Eding	22 000,00	· Prov. Actions de développement	15 000,00
- Journal Avril 2020	204,23	· Attribution forfaitaire 2020	63 561,54
- Journal Juillet 2020	933,80	**> Total**	**154 153,67**
- Journal Octobre 2020	6 395,09		
> Total	**30 961,12**	**Produit constaté d'avance**	**255,00**
Produits à recevoir			
· Crédit TVA	0,00		
· TVA déductible à récupérer	4 611,00	**Résultats -** Excédent	**85 481,23**
· Cotisation à recevoir	1 994,00		
· Charges constatées d'avance	1 041,07		
> Total	**7 646,07**		
TOTAL	**672 768,94**	**TOTAL**	**672 768,94**

Comptes d'exploitation de l'ARSG au 31/12/2020 (en euros)

Recettes		Dépenses	
Cotisations		**Frais généraux**	
· Cotisations Paris	48 027,00	· Siège	11 040,26
· Cotisations Province - IdF	162 533,00	· Province	42 123,00
· Recettes Province à régulariser	0,00	· Missions Réceptions	10 585,15
· À déduire TVA sur journal	-2 444,88	· Cotisation UFRB et autres	6 190,00
> Total	**208 115,12**	**> Total**	**69 938,41**
		Autres dépenses Province et IdF	**17 900,03**
Subventions		**Frais informatiques**	
· Siège	140 000,00	· Achat matériels informatiques	7 348,72
· Autres	0,00	· Formations diverses DR	0,00
> Total	**140 000,00**	**> Total**	**7 348,72**
Journal (reventes)		**Journal (diffusion)**	
· Autres banques	21 997,85	· Éditions	66 728,87
· Abonnements divers	0,00	· Coût postal et routage	29 930,68
> Total	**21 997,85**	**> Total**	**96 659,55**
Produits financiers		**Frais assemblées Paris**	
· Intérêts Cpte ord. Paris 2020	0,00	· Repas + Locations de salles	370,90
· Intérêts Cpte CSL Paris 2020	371,00	**> Total**	**370,90**
> Total	**371,00**		
Produits divers		**Frais assemblées Province**	
· Gestion FDS	10 000,00	· AG / Repas (subvention du Siège)	3 071,00
· Participation UFRB	1 000,00	· Forfait droit à tirage	65 366,00
> Total	**11 000,00**	**> Total**	**68 437,00**
Produits divers de gestion		· Dotation amortissement	196,00
· Produits divers de gestion	0,00	· Prov. Investissement informatique	30 000,00
· Produits exceptionnels	26,50	· Prov. Actions de développement	5 000,00
· Transferts de charges	0,00	**> Total**	**35 196,00**
> Total	**26,50**	· Charges de gestion courante	0,63
		· Charges exceptionnelles	178,00
		> Total	**178,63**
		Résultat - Bénéfice	85 481,23
TOTAL	**381 510,47**	**TOTAL**	**381 510,47**

CORRECTIONS - Liste des délégués et des correspondants régionaux ARSG

Vous pouvez retrouver la liste complète des délégués et correspondants régionaux dans l'encart du N°283 de janvier 2021. Ci-contre, les modifications reçues au cours des dernières semaines. Merci d'en tenir en compte.

02 - Eure - Seine-Maritime (27-76)
Déléguée Évelyne Battaglino
81, route de la Vallée
76110 Bec-de-Mortagne
Tél. : 02 27 30 51 32 - 06 22 04 52 87
Mail : evelyne.battaglino@orange.fr

12 - Ain - Ardèche - Drôme - Rhône (01-07-26-69)
Correspondant en remplacement de Claude Maley
• Correspondant Claude Sévenier
121bis, chemin des Contrebandiers
26200 Montélimar
Tél. : 04 26 51 05 49 - 06 35 18 89 67
Mail : sevenierclaude0@gmail.com

AG ET REPAS 2021 DE L'ARSG

Nous espérons renouer enfin avec une Assemblée générale en présentiel ainsi qu'avec le déjeuner traditionnel des adhérents de l'IdF. Cependant, si de nouvelles conditions sanitaires nous en empêchaient, nous ne manquerions pas de vous en avertir aussitôt.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 se tiendra le matin du MARDI 16 NOVEMBRE 2021 de 9 h 45 à 10 h 30.

L'ordre du jour prévu est le suivant :
- Ouverture de l'Assemblée générale
- Minute de silence
- Approbation du PV de l'AG du 21 octobre 2020
- Approbation du renouvellement de quatre postes d'administrateurs (Roger Halimi, Jacques Heutte, Jean-Pierre Hervy, Pierre Tréton)
- Rappel de la liste des administrateurs
- Rapport moral
- Présentation des comptes
- Rapport des contrôleurs aux comptes
- Affectation des résultats aux réserves, quitus de gestion
- Intervention de Jean-Charles Échard, Mutuelle SG
- Intervention de Pierre Erbs, CFR
- Intervention de Benoît Grisoni, directeur général de Boursorama, ou d'Aurore Gaspar, son adjointe

L'assemblée générale sera suivie du repas traditionnel des amicalistes IdF.

LIEU : La Grande Crypte - 69 bis rue Boissière - 75116 Paris
• MÉTRO : Victor Hugo, Boissière ou Trocadéro • BUS : 22, 30, 32, 52, 82 • RER A : Étoile

REPAS ANNUEL DE L'ARSG - mardi 16 novembre 2021
AMICALISTES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Les amicalistes de l'IdF (départements 75-77-78-91-92-93-94-95) désireux d'y participer sont priés de s'inscrire en retournant le bulletin d'inscription ci-après, à partir du 1er octobre 2021 et impérativement avant le 31 octobre 2021.
Tout amicaliste accompagné devra indiquer si l'accompagnant est adhérent en précisant ses nom et prénom.
Les accompagnants non-adhérents devront participer aux frais de repas soit 45 euros cette année.
L'inscription sera accompagnée d'un règlement par chèque du montant indiqué ci-dessus.

Assistera à l'assemblée générale à 9 h 45 ❒ **oui** ❒ **non**

Demande réservation de ..... place(s) au repas

À retourner à : Société Générale Amicale des Retraités - Repas 2021 - 75886 Paris Cedex 18
Les confirmations ne vous seront envoyées qu'à partir du 2 novembre 2021.

- **Adhérents : Nom** ..... **Prénom** .....
  Adresse .....
  N° de téléphone fixe ou mobile .....

- **Accompagnant adhérent : Nom** ..... **Prénom** .....
  Adresse .....
  N° de téléphone fixe ou mobile .....

- **Accompagnant non-adhérent : Nom** ..... **Prénom** .....
  Adresse .....
  N° de téléphone fixe ou mobile .....
  Ci-joint chèque de ..... **euros**

Désistement

À retourner impérativement avant le 6 novembre 2021 au plus tard, ou nous aviser au numéro de téléphone suivant : 01 41 45 90 81 ou par mail : contact@amiret-sg.org ou fanfanisac@yahoo.fr pour nous permettre de faire bénéficier ceux qui seraient inscrits sur la liste d'attente

La société de restauration facture le nombre de couverts confirmés dix jours avant la date du repas. Afin d'éviter à l'Amicale le paiement de repas confirmés et non servis, nous prions les amicalistes inscrits au repas et empêchés d'y assister de retourner le ticket ci-dessus ou de nous téléphoner dès l'empêchement connu. À retourner à : Société Générale Amicale des retraités - 75886 Paris Cedex 18

M., Mme, Mlle ..... **Prénom** .....
❒ **Annule sa réservation de place au repas de l'assemblée générale du mardi 16 novembre 2021.**
❒ **Réduit de** ..... **à** .....
sa réservation de places au repas de l'assemblée générale du mardi 16 novembre 2021.

Avec l'expérience des années précédentes, nous avons pu constater que certains adhérents qui auraient souhaité se rendre à l'assemblée générale de l'Association ne pouvaient le faire par suite de difficultés de déplacement liées à un handicap. Nous rappelons aux adhérents concernés, s'ils le souhaitent, de prendre contact avec : Roger Halimi au 06 45 74 07 20 et Allain Bleuze au 09 81 97 78 06.

La Lettre « CULTURE&VOUS »

TÉMOIGNAGE

« Ayant reçu la lettre numérique CULTURE&VOUS, j'ai pu bénéficier de l'offre de l'ARSG et assister à la visite virtuelle des Découvreurs fin juin. Avec plaisir et une grande attention, nous avons découvert cette visite guidée et insolite relatant les secrets de fabrication de Paris.
Nous avons passé un bon moment et « Les Découvreurs » nous ont concocté une fiche synthétique reprenant certains faits. »

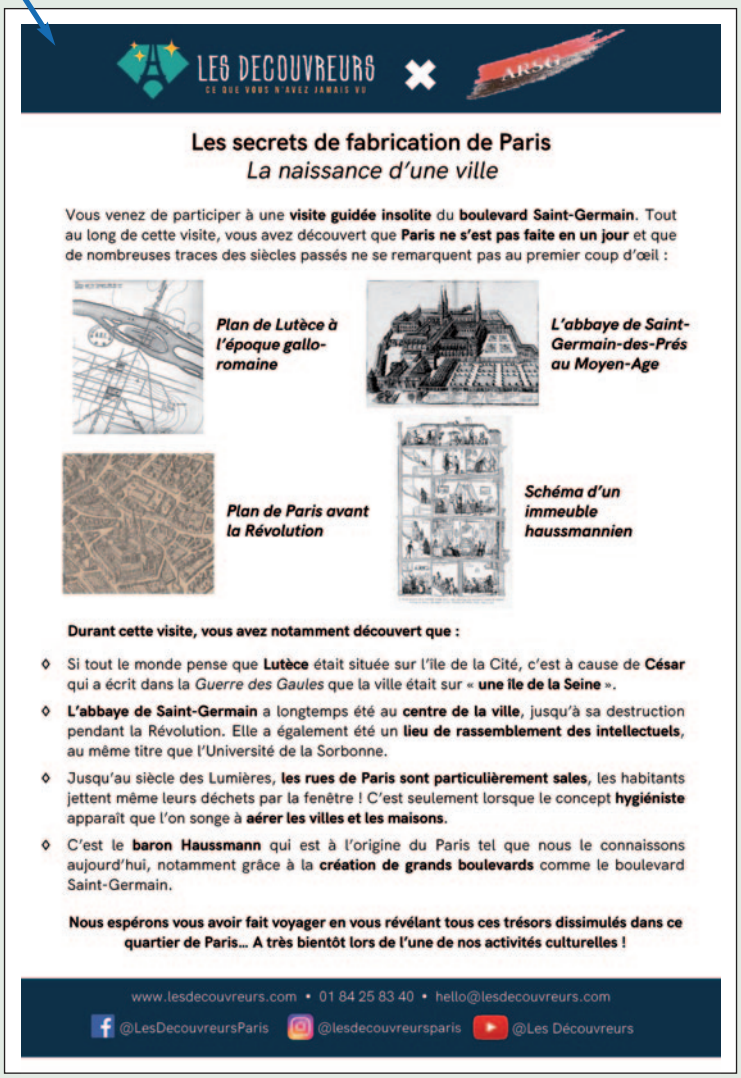

LES DECOUVREURS
CE QUE VOUS N'AVEZ JAMAIS VU

Les secrets de fabrication de Paris
La naissance d'une ville

Vous venez de participer à une **visite guidée insolite** du **boulevard Saint-Germain**. Tout au long de cette visite, vous avez découvert que **Paris ne s'est pas faite en un jour** et que de nombreuses traces des siècles passés ne se remarquent pas au premier coup d'œil :

Plan de Lutèce à l'époque gallo-romaine

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au Moyen-Age

Plan de Paris avant la Révolution

Schéma d'un immeuble haussmannien

Durant cette visite, vous avez notamment découvert que :

- Si tout le monde pense que **Lutèce** était située sur l'île de la Cité, c'est à cause de **César** qui a écrit dans la *Guerre des Gaules* que la ville était sur « **une île de la Seine** ».
- **L'abbaye de Saint-Germain** a longtemps été au **centre de la ville**, jusqu'à sa destruction pendant la Révolution. Elle a également été un **lieu de rassemblement des intellectuels**, au même titre que l'Université de la Sorbonne.
- Jusqu'au siècle des Lumières, **les rues de Paris sont particulièrement sales**, les habitants jettent même leurs déchets par la fenêtre ! C'est seulement lorsque le concept **hygiéniste** apparaît que l'on songe à **aérer les villes et les maisons**.
- C'est le **baron Haussmann** qui est à l'origine du Paris tel que nous le connaissons aujourd'hui, notamment grâce à la **création de grands boulevards** comme le boulevard Saint-Germain.

Nous espérons vous avoir fait voyager en vous révélant tous ces trésors dissimulés dans ce quartier de Paris... A très bientôt lors de l'une de nos activités culturelles !

www.lesdecouvreurs.com • 01 84 25 83 40 • hello@lesdecouvreurs.com
@LesDecouvreursParis @lesdecouvreursparis @Les Découvreurs

Grâce à la lettre numérique CULTURE&VOUS

« **Avec plaisir et une grande attention,** nous avons découvert cette visite guidée et insolite relatant les secrets de fabrication de Paris. »

PLUS QUE JAMAIS !

Nous avons besoin de vous

Dans cette période encore difficile pour établir de nouveaux contacts,

nous vous proposons de nous envoyer les coordonnées de retraités de la SG que vous connaissez comme n'étant pas adhérents afin que nous les abonnions temporairement à notre magazine pour leur donner envie d'adhérer.

Restons optimistes pour l'avenir !

Rendez-vous sur notre site www.amiret-sg.org pour multiplier vos parrainages.

À défaut, vous pouvez obtenir de nouveaux flyers auprès de votre délégué.

DATES PASSÉES et À VENIR des assemblées-repas des délégations régionales

Dans la mesure où il n'y aura aucun empêchement pour raison sanitaire, veuillez trouver ci-dessous les dates des assemblées-repas déjà programmées…

- **RÉGION 2 :** 21 octobre 2021 (La Chapelle Réanville)
- **RÉGION 9 :** 28 octobre
- **RÉGION 24 :** 29 novembre 2021
- **RÉGION 32 :** 23 novembre 2021 (Juvisy-sous-Andaine)
- **RÉGION 33 :** 18 novembre 2021 (Villedieu-les-Poêles)
- **RÉGION 40 :** 11 septembre 2021 (Pujaut-Sauveterre)
- **RÉGION 43 :** 16 novembre 2021

L'ARSG RECHERCHE TOUJOURS DE L'AIDE

> Nous recherchons toujours un animateur pour chacun des départements 91 et 92.

Si vous aimez les contacts et avez envie de donner de votre temps… N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

- **Tél. : 01 42 14 31 53 le mardi après-midi**
- **Mail : contact@amiret-sg.org**

Aider les entreprises à lutter contre la fraude au virement

© Violeta Stoimenova

>> Société Générale s'associe à la fintech Trustpair pour accompagner les entreprises en France dans la lutte contre les fraudes au virement qui se sont multipliées avec la crise du Covid-19.

La crise sanitaire liée au Covid-19 a amené les entreprises à changer radicalement leurs fonctionnements et à adapter leurs habitudes de travail. Les procédures de contrôles ont pu se trouver fragilisées entraînant une aggravation du risque de fraude. **Ainsi en 2021, la lutte contre la fraude est un sujet majeur pour 86 % des Directions financières*.**

Face à ce constat, Société Générale s'associe à la fintech Trustpair, spécialisée dans le contrôle des données de paiement et la lutte contre la fraude au virement. Ce partenariat a pour objectif de proposer aux directions financières une solution d'automatisation du contrôle des coordonnées bancaires des tiers en France et à l'international et ainsi éviter une fraude ou une erreur.

« Après une année pilote menée avec succès, ce partenariat vient confirmer notre volonté d'accompagner nos clients dans la relance de leur activité en toute sécurité, à travers une solution fiable et efficace qui s'intègre facilement dans les processus de l'entreprise », précise Christian Gnanou, Directeur des Offres et de la Lutte contre la fraude sur les paiements de Société Générale.

** Étude « Les entreprises face à la fraude au virement en 2021 » menée par Accenture, Option Finance et Trustpair en janvier 2021.*

La plus grande obligation au monde liée à la durabilité émise en Italie

>> Enel, un groupe énergétique multinational basé en Italie et leader mondial dans le secteur de l'énergie, a placé la plus grande obligation liée au développement durable au monde, toutes devises confondues, un instrument multitranches de 4 milliards de dollars américains aux États-Unis et sur les marchés internationaux.

© Altrendo Travel GO Stock GraphicObsession

Enel est à l'avant-garde du changement vers un système énergétique durable, engagé à piloter la transition vers un système plus durable en accélérant la production d'énergies renouvelables dans le monde entier.

L'émission a été sursouscrite trois fois, avec des ordres d'environ 12 milliards de dollars US, ce qui représente la plus grande transaction liée au développement durable jamais réalisée sur les marchés de capitaux à revenu fixe, ainsi que la plus grande transaction de financement durable à revenu fixe de l'année à ce jour par une société émettrice.
Société Générale a agi en tant que Joint Bookrunner pour l'obligation.

Solidaires face à la crise sanitaire mondiale

>> Dès le début de la crise sanitaire en 2020, dans tous les pays où le groupe Société Générale est présent, nos collaborateurs ont réagi rapidement pour soutenir les clients particuliers, professionnels, entreprises. Cette mobilisation exceptionnelle ne faiblit pas depuis un an.

En France, après la distribution des prêts garantis par l'État (PGE) à hauteur de 21,6 milliards d'euros, nous distribuons aujourd'hui de façon proactive les prêts participatifs relance (PPR).

Outre ce soutien à nos clients, nous avons lancé un plan mondial de solidarité au profit de la société civile. Ce programme, mis en place dès avril 2020, a notamment permis de :

- **Soutenir la recherche et les soignants :** nous avons contribué au programme national « Tous unis contre le virus » lancé en France par la Fondation de France, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris et l'Institut Pasteur. Dans ce cadre, nous avons financé vingt-sept projets dont seize concernant directement les équipes soignantes, à travers par exemple l'achat de matériel pour l'hôpital de Valenciennes ou la mise en place de cellules d'appel.

- **Soutenir les publics les plus vulnérables :** la Fondation Société Générale a assuré la continuité des activités de ses associations partenaires, à savoir l'accueil et l'accompagnement socio-éducatif de ces populations, mais aussi exceptionnellement le logement, le soin ou la distribution de repas.

- **Soutenir la culture et les artistes :** en tant que mécène de référence de la musique classique, nous avons mobilisé par anticipation des subventions aux ensembles et projets musicaux, distribué des bourses d'urgence ou proposé des subventions exceptionnelles via la Fevis.

- **Apporter de l'aide à nos géographies à l'international :** en Europe de l'Est et en Afrique, nous avons notamment financé des dispositifs de soutien des publics vulnérables et de prévention face à la maladie, portés par Médecins sans Frontières, CARE France et par la Fédération internationale de la Croix Rouge ; ou encore en Inde, face à l'urgence, les collaborateurs du Groupe se sont mobilisés pour aider les professionnels de santé et les hôpitaux en « première ligne », mais aussi pour soutenir les besoins de la population, notamment en matière d'alimentation et d'hygiène.

> Découvrez la vidéo de six témoignages sur la chaîne YouTube de Société Générale

> Retrouvez toutes nos actualités sur www.societegenerale.com

Maurice Lauré : le visionnaire

Figure charismatique de l'histoire économique française, Maurice Lauré a marqué de son empreinte son passage à la direction de Société Générale. Sous son mandat, l'entreprise entre définitivement dans la modernité.

> ***Maurice Lauré,*** *nommé directeur général de Société Générale en 1967, puis président pendant dix années, de 1972 à 1982.*

>> Né en 1917 à Marrakech, Maurice Lauré grandit à Rabah, puis à Saïgon, en Indochine, où il reçoit une éducation soignée. Reçu à l'École Polytechnique en 1936, il développe une passion croissante pour l'économie, la fiscalité et l'environnement bancaire. Au début de la Seconde Guerre mondiale, il est appelé sous les drapeaux et prend part à la campagne de France. Fait prisonnier, il passe cinq ans en détention dans le nord de l'Autriche. **En vain tente-t-il, à plusieurs reprises, de s'évader.**

Au retour de la paix, il obtient un doctorat en droit et intègre la prestigieuse Inspection des finances, au sein de laquelle il commence une brillante carrière de haut fonctionnaire. En poste à la Direction générale des impôts, il est l'inventeur d'un impôt indirect sur la consommation, connu sous le nom de TVA, en avril 1954. Six ans plus tard, il devient directeur au Crédit National et s'occupe, à la tête de sociétés d'économie mixte, du développement touristique et agricole de la Corse.

En janvier 1967, eu égard à ses excellents états de service, il est nommé directeur général de Société Générale. Il en sera ensuite le président emblématique pendant dix années, de 1972 à 1982. Esprit méticuleux et précis, doté d'une grande ouverture d'esprit, Maurice Lauré étonne ses collaborateurs par sa puissance de travail, son excellente mémoire, sa détermination et son ingéniosité bancaire. Dans un contexte de concurrence accrue, consécutif à la déréglementation progressive du secteur bancaire, **il contribue au rayonnement de l'entreprise tout en l'engageant dans la voie de la modernité**.

> ***En 1969, Société Générale se dote d'un véritable logo,*** *dit « logo Pasquier », du nom du dessinateur, Noël Pasquier.*

« **Esprit méticuleux et précis, doté d'une grande ouverture d'esprit,** Maurice Lauré étonne ses collaborateurs par sa puissance de travail, son excellente mémoire, sa détermination et son ingéniosité bancaire. »

> ***Le Groupe donne foi à sa promesse de proximité*** *en faisant partie des premières banques à lancer la Carte Bleue sur le marché français.*

> ***Lors du Grand Prix Société Générale pour l'énergie en 1981,*** *Maurice Lauré avec Raymond Barre.*

> ***La tour Ariane, construite en 1975 sous le nom de tour Générale*** *et située dans le quartier des affaires de La Défense.*

Grâce à sa vision stratégique et à sa maîtrise des questions fiscales, ainsi qu'à l'importance donnée à la formation de ses jeunes talents (création du « Vivier commercial » en 1967-1968), **le Groupe poursuit son développement international, diversifie ses offres de crédit et d'épargne auprès des particuliers** pour mieux accompagner l'essor de la société de consommation, s'ouvre à de nouvelles cibles (femmes, jeunes) **et donne foi à sa promesse de proximité** en faisant partie des premières banques à lancer la Carte Bleue sur le marché français.

Éminent spécialiste des activités de leasing et des montages financiers pour la construction de grands ensembles industriels, Maurice Lauré lance également des produits innovants au service des entreprises (sicav, crédit-bail, etc.) et prend l'initiative, en 1974, d'un **« Grand Prix pour l'énergie »** pour encourager les chercheurs à travailler sur les ressources énergétiques renouvelables, **Société Générale devenant ainsi le premier établissement de crédit français à s'intéresser aux questions environnementales** et à démontrer l'intérêt d'une synergie entre le monde de la recherche, politique industrielle et activité bancaire.

Pour répondre aux impératifs de sécurité et relever les défis de la dématérialisation des marchés, il préside, en concertation avec les pouvoirs publics, à la construction du Centre des Titres à Nantes (1975) et d'une centrale informatique à Tigery (1975) avec un back-up à Pichaury, près d'Aix-en-Provence. **À son départ en 1982, Maurice Lauré laisse le souvenir d'un dirigeant charismatique, ouvert aux progrès technologiques et attaché à la préservation de la culture d'entreprise.**

Farid AMEUR, historien

© Archives historiques Société Générale

Vous êtes sûrement nombreux à avoir une passion, un hobby, une activité préférée…

Partagez avec nous votre violon d'Ingres en nous racontant comment est né ce passe-temps et comment vous le faites vivre

Faites-nous voyager par votre récit, à défaut de pouvoir actuellement le faire pour de bon. Merci !

Une passion d'amicaliste… pour les anciens de la « fourmilière »…

Ce n'était pas une passion innée ! C'est venu très tard, et complètement par hasard. J'ai découvert cet insecte dans mon jardin et je me souviens même avoir pensé qu'il fallait être un peu fou pour passer du temps sur les fourmis !
Mais je ne suis pas la seule à m'intéresser à cette espèce…

Le célèbre neuropsychiatre et essayiste, Boris Cyrulnik, dans « La grande librairie » du 14 septembre 2017 en réponse à une question de Busnel sur ses passe-temps favoris, a répondu à peu près ceci :
« Je me souviens avoir passé des heures à observer les fourmis. C'est une vocation de paresseux parce qu'on observe les fourmis, couché et cette position couchée me convenait et il se passait des phénomènes fantastiques, des aviations de fourmis qui décollaient, on voyait des vols d'œufs, on voyait une science-fiction extraordinaire avec les fourmis. J'ai passé des heures extraordinaires avec les fourmis. »

Ainsi, on la côtoie souvent, mais on ne la connaît pas vraiment !
LA FOURMI… plus de 12 000 espèces connues !
Selon le myrmécologue Laurent Keller, on estime même qu'il y a plus de 40 000 espèces, car de nouvelles espèces sont découvertes et décrites chaque année !

Un myrmécologue (du grec myrmex = fourmis) est un chercheur qui consacre ses efforts à l'étude des fourmis, que ce soit leur systématique, leur écologie, leurs traits de vie, leur physiologie ou leurs comportements.

Les fourmis sont des insectes sociaux qui constituent la famille des « formicidae ». Ces insectes forment des colonies de quelques dizaines à plusieurs millions d'individus.

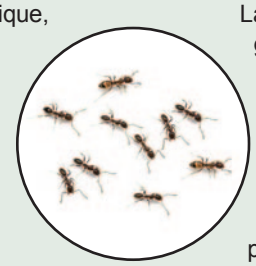

La fourmilière

Les fourmis vivent dans un habitat bien spécifique **« la fourmilière »** qu'elles ont construite et aménagée. **Ces habitats sont de véritables œuvres d'art architecturales.** Fascinantes, ces fourmilières sont des modèles d'organisation et de collaboration entre fourmis.
Il y a **un système écologique** intégré qui permet une aération et une climatisation naturelle.
La température reste constante à l'intérieur du nid grâce à de nombreuses issues, fermées ou ouvertes qui régulent la température et l'humidité.

On y trouve des galeries et des chambres qui ont leur propre utilité : la salle de garde, le dépotoir, le magasin, le grenier, la salle commune, la pouponnière (chambres situées dans la partie la plus profonde de la fourmilière), etc.

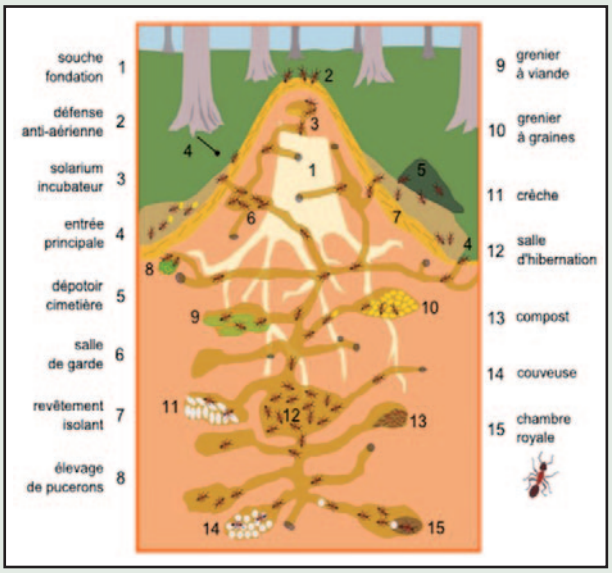

Les différentes sortes de fourmilières

• **La fourmilière à dôme**

C'est celle que l'on rencontre le plus souvent :
elle est généralement en forêt.
Le nid est apparent et peut donc être détruit facilement par des animaux ou des promeneurs. Elle est construite à partir de brindilles, de débris végétaux, de terre…
et dans certaines régions, d'aiguilles de pin.
Leur hauteur est variable : ainsi, en Amérique du Nord, des dômes de 40 cm de terre de la grande fourmi de feu détruisent les cultures des paysans ou les empêchent de faire leurs récoltes.

Une fourmilière géante a même été découverte au Brésil. D'une surface de plus de 50 m², elle s'enfonçait à 8 m sous la terre. Une véritable mégalopole souterraine desservie par un extraordinaire réseau de circulation ; elle pouvait abriter plusieurs millions de fourmis.
On y trouva des salles étonnantes comme celle de la culture de champignons ou de la décharge aux ordures.
Rapportée à la taille d'un humain, cette construction serait l'équivalent de la Grand Muraille de Chine !
Il a fallu dix tonnes de ciment pour la combler !

• **La fourmilière souterraine**

Elle comprend des galeries creusées par des fourmis excavatrices.
Il y a des lieux de stockage (ou salles plates) des œufs, des lymphes et des larves.
Un endroit est uniquement réservé à la reine.
Les couvains sont parfois abrités sous des dalles plates qui, grâce à leur exposition au soleil, réchauffent la salle.

• **La fourmilière vivante**

Ce sont des fourmilières de fourmis légionnaires, par centaines ou milliers, qui se tiennent les unes aux autres par les pattes.

• **Le nid des fourmis champignonnistes**

Elles sont aménagées **soit dans le sol, soit dans des plantes myrmécophiles** (qui vivent en symbiose avec les fourmis, car elles ont la capacité de s'adapter).

• **Cas isolés**

Quelques espèces de fourmis s'établissent **dans des arbres pourris** qu'elles creusent, ou **dans des vieilles charpentes**.

Les fourmis

Chaque fourmi a un rôle bien déterminé et s'y tient tout au long de sa vie. Il y a les individus fertiles et les individus non fertiles qui vivent tous en communauté.

Toutes les fourmis œuvrent pour la communauté.
Au sein de la fourmilière, s'organisent différentes castes d'individus, mais toutes les fourmis protègent la reine et le couvain composé des œufs, des larves et des nymphes.
La division des tâches est très spécialisée. Les individus non fertiles défendent la colonie, s'occupent des petits, les nourrissent et les protègent des autres fourmis. Les fourmis fertiles sont uniquement chargées de la reproduction.

Entrons dans une fourmilière

Une vie sociale, hiérarchisée et monarchique

- **Les ouvrières** ont pour rôle de construire, d'aménager la fourmilière, de l'approvisionner en nourriture, et de protéger les ouvrières qui sont en train de régurgiter les aliments prédigérés.
- **Les ouvrières nourrices** s'occupent des œufs jusqu'à leur éclosion, apportent la nourriture aux larves, veillent et protègent « cette maternité ».
- **Les ouvrières soldats** vont protéger la ruche d'éventuels attaquants (autres insectes par exemple).

- **Les mâles** ont pour rôle de féconder les fourmis qui deviendront des reines. Ils s'accouplent une seule fois et meurent aussitôt !
- **La reine** (sa taille est plus importante que celle des autres fourmis) est une fourmi adulte, reproductrice, qui va pondre jusqu'à un million d'œufs au cours de son existence. Elle peut vivre entre neuf et quinze ans. Certaines peuvent atteindre les trente ans.
  Chaque fourmilière peut avoir une ou plusieurs reines : dans ce cas, chacune a son propre secteur (des batailles peuvent avoir lieu si des reines se rencontrent). **Différence entre ouvrière et reine :** un même œuf peut aussi bien produire une reine qu'une ouvrière ; il n'y a aucune différence génétique entre les individus des deux castes.
  Leur devenir populaire ou aristocratique dépendrait de facteurs encore inconnus à ce jour.

Vie des fourmis

Leur durée de vie est différente suivant la variété : fourmi des jardins, quinze ans ; fourmi pharaon : quatre à douze mois.

Lorsque l'on observe une fourmilière, on a l'impression d'un mouvement permanent. Mais comme tous les êtres vivants, les fourmis doivent aussi se reposer. Elles se retirent donc dans un endroit calme et restent immobiles. Elles n'ont pas de paupières pour fermer les yeux, mais elles se détendent et laissent pendre la tête et les antennes.

Les fourmis peuvent consommer des graines et des proies : pucerons, chenilles, araignées, etc. Certaines se nourrissent uniquement de proies : les fourmis légionnaires ; d'autres ne mangent que des végétaux ou plutôt des champignons.
Les fourmis se retirent en profondeur l'hiver pour hiverner et reprennent leur activité au printemps.

Les fourmis peuvent porter jusqu'à dix à cinquante fois leur propre poids (cela dépend de l'espèce) : la fourmi tisserande peut soulever cent fois son poids. Cela est dû à l'architecture particulière de leur thorax, mais aussi grâce au ratio entre leur petite taille et la dureté de leur exosquelette.

Les fourmis communiquent entre elles grâce aux phéromones qu'elles secrètent. Ces messages chimiques sont produits à l'intérieur de leur corps, dans de petites poches : les glandes. Pour indiquer un chemin vers une source de nourriture, la fourmi dépose un mélange d'odeurs sur le sol. Les autres fourmis comprennent le message et suivent cette piste grâce à leurs antennes. **De plus, les fourmis se reconnaissent** en se sentant avec leurs antennes et en se tapotant.

Les fourmis ont un système de navigation interne qui leur permet de toujours savoir dans quelle direction et à quelle distance se trouve leur nid. Ce système intègre des informations telles que la position du soleil, la polarisation de la lumière du ciel, leur nombre de pas et il s'ajuste au fil du chemin.

Les fourmis et l'homme

- **Les fourmis noires** (celles de nos jardins) sont totalement inoffensives.
- **Les fourmis supérieures** possèdent un petit aiguillon et peuvent s'en servir pour piquer et injecter leur venin qui contient de l'acide formique. Il se forme alors sous la peau une réaction urticarienne.
- **La fourmi polycténa (fourmi rousse des bois)** n'a pas d'aiguillon, mais elle est capable de mordre à l'aide de ses mandibules, puis de projeter un jet d'acide formique sur les plaies.

En France, aucune fourmi n'est dangereuse.

En Australie la piqûre de la fourmi bouledogue (dite aussi fourmi sauteuse) peut provoquer un choc anaphylactique chez les personnes allergiques.

Il existe, **au Venezuela, une fourmi dite « fourmi de balle »** dont la piqûre est considérée comme la piqûre d'insecte la plus douloureuse du monde ; son dard est capable d'injecter jusqu'à treize gouttes de venin toxique/seconde et la douleur qu'elle procure est comparable à celle d'un coup de fusil (d'où son nom).

> En cas de piqûre ou de morsure de fourmi, il faut tout d'abord veiller à s'éloigner du lieu de l'attaque, car une fourmi ne se promène que rarement seule et la fourmilière n'est vraisemblablement pas très loin.

> Parallèle entre la fourmi et l'homme : la coopération, la modification de l'environnement, la sédentarisation, la division du travail, l'auto-médication.

Le monde animal n'a pas fini de nous en mettre plein la vue… il reste tant de choses à comprendre et à découvrir…

Françoise CAPITAINE

>> PETITES BLAGUES POUR VOUS FAIRE SOURIRE…

Toto accompagne sa maman au supermarché, mais finit par se perdre dans les rayons du magasin.
Il se rend alors à l'accueil et demande :
- Pardon, Madame, vous n'auriez pas vu une dame sans moi ?

Dans le bus, Toto est assis à côté d'une vieille dame.
Enrhumé, il n'arrête pas de renifler.
Agacée, la vieille dame finit par lui dire :
- Dis-moi, tu n'as pas de mouchoir ?
- Si, mais je ne le prête pas !

Dis Toto, ton chat, c'est un mâle ou une femelle ?
- Un mâle.
- Et comment tu le sais ?
- Facile : il a des moustaches !

VIEILLIR EN BEAUTÉ…

> Source Internet

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur ;
Sans remords, sans regret, sans regarder l'heure ;
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur ;
Car, à chaque âge, se rattache un bonheur.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps ;
Le garder sain en dedans, beau en dehors.
Ne jamais abdiquer devant un effort.
L'âge n'a rien à voir avec la mort.

Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce
À ceux qui se sentent perdus dans la brousse,
Qui ne croient plus que la vie peut être douce
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse.

Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement.
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.
Être fier d'avoir les cheveux blancs,
Car, pour être heureux, on a encore le temps.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec amour,
Savoir donner sans rien attendre en retour ;
Car, où que l'on soit, à l'aube du jour,
Il y a quelqu'un à qui dire bonjour.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir ;
Être content de soi en se couchant le soir.
Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir.

Souvenirs, souvenirs…

DU CHAMEAU À L'ORDINATEUR
Voyage au cœur des métiers de la banque de réseau autour des « Trente Glorieuses »

par Louis HACOT

Beaucoup d'entre nous ont apprécié le début des écrits de Louis Hacot : « Du Chameau à l'Ordinateur ». Nous poursuivons donc son récit à partir du second chapitre.

Deuxième époque de 1958 à 1961
GRADÉ EN AGENCE

J'arrivais à l'agence d'Arras avec le statut de gradé, officiellement en fonctions au service Banque pour la tenue des dossiers de la clientèle commerciale, sous la direction du sous-directeur et d'un chef des bureaux proche de la retraite. Cependant, je me suis vite aperçu que le directeur entendait m'utiliser à diverses tâches de remplacement, ce que ma formation me permettait. **Je constituais en quelque sorte une réserve mobile.** C'est ainsi que l'on pouvait me voir de temps en temps au service des Visas, au service Étranger, m'occuper de la paie du personnel (à l'époque les bulletins de salaire étaient établis sur place à la pointe Bic), ou gérer les dossiers de successions. C'est dans cette dernière fonction que je me suis fait braquer par une écervelée qui cherchait l'héritage de son père dans toutes les banques de la ville : j'ai pu la calmer et la désarmer d'un pistolet non chargé. Il m'est même arrivé de remplacer le sous-directeur lors de ses congés après le départ en retraite du chef des bureaux. **J'ai ainsi découvert de nouvelles facettes du métier.**

En matière de crédits à la clientèle commerciale, dans ma fonction officielle, j'ai appris à gérer les avances sur marchés nantis (ASM) consenties sur factures aux créanciers de marchés publics ; il s'agissait en l'occurrence de fournitures de peinture spéciale à la Marine nationale pour l'entretien des navires de guerre. Chaque soir, le directeur ne signait les dossiers de crédit qu'après les avoir épluchés dans le détail jusqu'à l'heure limite de dépôt du courrier : leur présentation devait être parfaite et justifiait de tout relire, sans oublier les textes imprimés. **J'en ai gardé le souci de la clarté et de la précision, relisant toujours un texte avant de le signer.**

Il m'a fallu aussi contribuer aux activités de démarches à domicile pour placer, auprès de la clientèle de particuliers, les obligations régulièrement émises par les grandes sociétés du secteur privé. J'assistais le démarcheur en titre, surtout dans ses tournées en campagne : il me déposait le matin dans un village et me reprenait le soir avec l'unique voiture disponible. Le directeur me fit aussi parfois décaler mon jour de congé hebdomadaire pour disposer du véhicule le jour de fermeture de l'agence car, à l'époque, le décalage des horaires d'un employé ne choquait personne. Il fallait du rendement pour atteindre les objectifs de placement et alimenter le budget des commissions personnelles dont bénéficiaient le directeur qui en tenait une comptabilité précise et journalière, ainsi que l'agent placeur et l'ensemble du personnel.

La pression était très forte et pouvait déranger nos consciences quand il fallait réaliser, et justifier, des arbitrages parfois limites. J'ai ainsi placé, auprès d'une clientèle rurale, des obligations de la société « Berliet Algérie » en plein conflit, en arbitrant au passage des obligations du Crédit Foncier avant détachement du coupon. Les anciens m'avaient pourtant appris qu'il ne fallait « pas vendre un vélo de course à un cul-de-jatte », mais objectifs obligent !
Je garde en mémoire une visite dans une ferme modeste à la recherche d'une cliente ; on m'indiqua le local misérable où vivait la grand-mère, à côté de la porcherie, accessible au fond de la cour en contournant le tas de fumier central et en choisissant bien ses pas. Elle m'a demandé de me retourner pour ne pas voir où elle gardait ses titres, mais j'ai aperçu qu'elle soulevait son matelas, et j'ai pu trier ce qui était vendable pour lui faire signer un bulletin de souscription. Je pense qu'elle n'avait rien compris de mes explications, mais elle avait confiance, sans me connaître, et certainement plus que j'en avais moi-même dans le produit vendu.

Quand une tournée avait été favorable, je gardais un ou deux bulletins pour le lendemain, par précaution sur le conseil d'un démarcheur expérimenté. **J'ai ainsi appris à me méfier davantage de cette notion de « confiance », si dangereuse à appliquer car devant se mériter.**

À plusieurs reprises j'ai remplacé le contrôleur général, vérifiant l'existence réelle des valeurs (caisse titres, caisse espèces), la bonne tenue des comptes généraux, me rendant au bureau de Béthune, seul bureau permanent du Groupe, pour y effectuer les mêmes contrôles. Le gestionnaire de ce bureau devait en outre venir une fois par mois à l'agence-mère pour y faire établir un relevé complet des soldes des comptes de chèques particuliers, et vérifier le solde général avec celui du bilan : en conséquence, les cartons de comptes voyageaient dans la voiture du gestionnaire sans aucune précaution particulière de sécurité, et un simple accident de circulation aurait pu avoir des suites très fâcheuses ! En fait, j'ai eu vraiment personnellement un accident de voiture en me rendant dans le bureau périodique de Lens pour y apporter les chèques à remettre en compensation, la 4 CV ayant dérapé sur le verglas d'une côte assez raide à la sortie d'Arras.

C'est à cette époque, en 1959, que fut mis en place le dispositif facultatif et collectif de l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion, qui a permis au personnel de recevoir une prime annuelle bloquée durant cinq ans. **C'était un plus en rémunération et un encouragement à contribuer à la performance de l'entreprise.**

Et puis j'ai demandé à suivre les cours de préparation à l'examen de chef des bureaux, premier grade de cadre, dispensés par le sous-directeur et potassés le soir. La base de l'enseignement était la lecture avec commentaires de l'ouvrage de technique bancaire de M. Ferronnière, ancien patron de la Maison : c'était à l'époque la « Bible » des employés de banque. Grâce à ma réussite à l'examen, j'obtins sur place le premier niveau de cadre, en remplacement de celui du service Banque partant à la retraite. Je montais ainsi dans la hiérarchie, devenant numéro trois de l'agence, mais pouvais encore très bien devoir m'installer dans le fauteuil du sous-directeur pendant ses absences, puis me retrouver au guichet la semaine suivante ; **c'était une certaine conception de la flexibilité, par utilisation de l'homme à tout faire que j'étais devenu.**

À l'occasion d'un stage parisien de récompense pour la réussite à l'examen, j'ai découvert l'existence prometteuse des premiers ordinateurs. Il s'agissait d'un ensemble d'armoires métalliques aux lumières clignotantes qui occupaient l'espace d'une pièce, avec lequel on conversait par un clavier et une imprimante (sans écran) pour effectuer des calculs. La première application qui nous fut présentée consistait à alimenter la machine avec les bilans de trois exercices d'une entreprise, et nous pouvions recevoir un tableau comparatif, après un délai justifié par le passage des informations par un ordinateur situé en Californie. **Nous étions bien sûr émerveillés de découvrir ainsi les premiers balbutiements de l'informatique.**

Sur le chapitre de la technique bancaire, l'événement le plus important fut le lancement des prêts personnels aux particuliers (PPO), avances de trésorerie adossée aux revenus domiciliés, remboursables par des mensualités fixes et garanties par une adhésion à une assurance décès. Ce fut une grande innovation qui ouvrait des perspectives commerciales importantes, mais imposait au banquier une véritable révolution culturelle. Ainsi, j'ai mis du temps à obtenir l'accord du directeur sur le premier dossier, la demande étant malheureusement formulée par un représentant de commerce aux revenus irréguliers, ce qui n'était pas le meilleur profil. **La formule a connu le succès que l'on sait, correspondant à un véritable besoin de la clientèle.** On ne pouvait plus dire que la banque ne prêtait qu'aux riches !

Durant le stage cité plus haut, **j'ai pu visiter l'immeuble SG du Trocadéro** dont la partie centrale en forme de tour et accessible par un couloir souterrain noyé chaque soir, abritait la conservation des titres et le service SOGEGARDE. Ce service pouvait recevoir en conservation des œuvres d'art déposées par la clientèle ou tout autre dépôt de valeur.

Ma carrière aurait pu s'arrêter le jour de mon accident en me rendant au bureau périodique de Lens pour la compensation journalière. Mais j'ai eu de la chance ce jour-là, comme j'ai eu finalement celle de pouvoir travailler trois ans dans cette agence de taille modeste, pour une période de consolidation de mes acquis qui me permit de prendre de l'assurance et d'approcher de près la direction d'un Groupe. **J'y ai compris que je ne devais pas ménager ma peine jusqu'au-delà de la durée légale de travail s'il le fallait, car devenir gradé, puis cadre, impliquait nécessairement disponibilité et flexibilité.** Le directeur du Groupe qui, en fin d'année, avait jugé mon caractère comme étant « ferme mais agréable », me considéra prêt pour une prise directe de responsabilités en suggérant mon nom pour assurer le remplacement du gestionnaire du bureau de Béthune muté en région parisienne : **j'acceptais à 29 ans de prendre ce risque**.

LA SUITE
Troisième époque de 1961 à 1966
Gestion d'un bureau permanent de province
…
DANS LE PROCHAIN NUMÉRO
de L'Ancien de la Banque

Patrimoine mondial de l'Unesco

Les sites culturels et nouveaux biens inscrits

C'est un moment particulièrement attendu par les sites candidats, une classification au patrimoine de l'Unesco (l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) étant la garantie d'importantes retombées touristiques. **La 44e session du Comité du patrimoine mondial, réunie à Fuzhou en Chine, a examiné du 16 au 28 juillet dernier les dix-huit candidatures soumises pour 2021 ainsi que les vingt-quatre soumises pour 2020 (année où le comité ne s'est pas réuni à cause de l'épidémie de Covid-19).**

Une petite sélection…

1. Le phare de Cordouan - France

Le phare de Cordouan s'élève sur un plateau rocheux peu profond de l'océan Atlantique situé à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, dans un environnement dangereux et inhospitalier. Construit avec des blocs de calcaire blanc entre la fin du XVIe siècle et le début du XVIIe siècle, il fut conçu par l'ingénieur Louis de Foix et remanié par l'ingénieur Teulère à la fin du XVIIIe siècle. Chef-d'œuvre de la signalisation maritime, la tour monumentale de Cordouan est décorée de pilastres, de colonnes, de modillons et de gargouilles. **Il représente les grandes phases de l'histoire architecturale et technologique des phares et fut construit avec l'ambition de perpétuer la tradition des phares célèbres de l'Antiquité, témoignant de l'art de la construction des phares pendant une période de développement de la navigation, quand les phares avaient un rôle important en tant que marqueurs territoriaux et dispositifs de sécurité.** Enfin, son exhaussement à la fin du XVIIIe siècle et les modifications apportées à sa lanterne témoignent des avancées scientifiques et technologiques de l'époque. Ses formes architecturales se sont inspirées des modèles antiques, du maniérisme de la Renaissance et du langage architectural spécifique de l'Institut de formation d'ingénieurs français, l'École des ponts et chaussées.

2. Aire culturelle de Ḥimā Arabie saoudite

Situé dans une zone aride et montagneuse du sud-ouest de l'Arabie saoudite, sur l'une des anciennes routes caravanières de la péninsule arabique, le site de l'Aire culturelle de Ḥimā comprend un ensemble important de représentations d'art rupestre ayant pour thèmes la chasse, la faune, la flore et les modes de vie sur une période culturelle ininterrompue de 7 000 ans. Les voyageurs et les militaires qui ont stationné sur le site y ont laissé une multitude d'inscriptions rupestres et de pétroglyphes à différentes époques, et ce, jusqu'à la fin du XXe siècle, la plupart étant parfaitement conservés. Les inscriptions utilisent différents alphabets, notamment musnad, araméen-nabatéen, sudarabique, thamoudique, grec et arabe. Cet emplacement coïncide avec celui du plus

© DRAC Nouvelle-Aquitaine - Gilles Vilquin

© SCTH - Dr Majeed Khan

© SCTH - Dr Majeed Khan

ancien poste de péage connu sur une ancienne route caravanière du désert importante, où les puits de Bi'r Ḥimā datent d'au moins 3000 ans et donnent toujours de l'eau douce.

3. L'œuvre de l'ingénieur Eladio Dieste : Église d'Atlántida - Uruguay

L'église d'Atlantida, avec son clocher et son baptistère souterrain, se dresse à Estación Atlántida, à 45 km de Montevideo. Inspiré par l'architecture religieuse paléochrétienne et médiévale italienne, cet ensemble ecclésial moderniste inauguré en 1960 représente une utilisation novatrice de la brique apparente et armée. L'église de plan rectangulaire possède une unique salle, avec des murs latéraux ondulants qui supportent une toiture, décrivant également des courbes, composée d'une succession de voûtes gaussiennes, toutes en maçonnerie de briques armées conçue par Eliado Dieste (1917-2000). Le clocher cylindrique s'élève à droite de la façade principale et est construit en maçonnerie ajourée de briques apparentes, tandis que le baptistère souterrain, situé sur le côté gauche du parvis, est accessible depuis une entrée triangulaire prismatique et éclairé par un oculus central.

© CPCN, Getty Foundation - Javier Villasuso

Cette église constitue un exemple éminent des réalisations formelles et spatiales remarquables de l'architecture moderne en Amérique latine au cours de la seconde partie du XXe siècle, incarnant la recherche de l'égalité sociale avec une utilisation économe des ressources tout en répondant aux impératifs structurels avec un grand effet esthétique.

4. Île Amami-Oshima, île Tokunoshima, partie nord de l'île d'Okinawa et île d'Iriomote Japon

Couvrant 42698 ha de forêts pluviales subtropicales sur quatre îles d'un archipel situé au sud-ouest du Japon, ce site en série forme un arc à la limite entre la mer de Chine orientale et la mer des Philippines.

© MOEJ

Le mont Yuwandake, sur l'île Amami-Oshima, constitue son point culminant et s'élève à 694 m au-dessus du niveau de la mer. **L'homme est totalement absent du site, lequel présente une grande valeur de biodiversité avec une proportion très élevée d'espèces endémiques, dont beaucoup sont menacées au niveau mondial.** Parmi ces espèces endémiques, on trouve notamment des plantes, des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des amphibiens, des poissons d'eaux douces et des crustacés décapodes et notamment, des espèces menacées comme le lapin des îles Amami et le rat à poils longs de Ryukyu, qui représentent d'anciennes lignées et n'ont aucun parent vivant dans le monde. Cinq espèces de mammifères, trois espèces d'oiseaux et trois espèces d'amphibiens vivant au sein du bien ont été identifiées à l'échelon mondial comme des espèces EDGE (Evolutionarily Distinct and Globally Endangered), des espèces en danger qui n'ont pas ou n'ont que peu de parents proches. Plusieurs espèces endémiques sont aussi inféodées à certaines îles du bien.

> ***Source Internet :*** *Site de l'Unesco*

Pour une retraite sportive

L'association Retraite Sportive comporte 451 clubs en France dont huit en Île-de-France et propose de nombreuses activités pour les seniors de plus de 50 ans. Ainsi, il est possible de pratiquer par exemple : la marche nordique, la gym-pilate, la gym-aquatique, le tir à l'arc, le vélo tout chemin, le tennis de table, la randonnée pédestre, la danse en ligne, le yoga et d'autres activités que l'on peut retrouver sur le site Internet de la Fédération française de la Retraite Sportive.

Depuis 2015, **la FFRS propose une nouvelle activité plus adaptée pour les seniors ayant des difficultés** à suivre les activités en club ou souffrant de différentes pathologies : **les SMS « Section multi-activités Seniors »**.

Supervisée par des équipes techniques régionales, départementales et de clubs ainsi que par vingt-trois médecins, tous membres bénévoles, la Retraite Sportive compte environ 92 000 adhérents. Un ou plusieurs animateurs par activité reçoivent une formation de premiers secours, ainsi qu'une formation commune de base et une formation spécifique dans l'activité. **L'encadrement est réglementé** afin de satisfaire à la sécurité et à la qualité des activités.

En devenant adhérent d'un club, votre licence permet d'accéder à d'autres clubs dans toute la France.

La FFRS en chiffres au 30 mars 2021 :

- **36 ans** d'existence
- **92 000 licenciés** dont 70 % de femmes
- **67 ans** de moyenne d'âge
- **61 activités** habilitées
- **6 000 animateurs** et instructeurs bénévoles
- **3 125 seniors** formés en 2018
- **23 médecins** bénévoles pour accompagner les actions de la Fédération
- **350 séjours** organisés par les clubs et les comités chaque année
- **1 comité directeur** de vingt-quatre membres
- **8 commissions**
- **35 personnes** responsables de l'action fédérale (élus, salariés du siège, cadres techniques d'État et fédéraux)
- **1 direction technique** nationale
- **7 comités** régionaux et **53 comités** départementaux
- **près de 500 clubs** ou sections locales affiliés.

Article diffusé à la demande de Brigitte YVON, amicaliste ARSG et animatrice d'une section à la Retraite Sportive 78, et envoyé par Jean-François HENAULT, délégué de la 5e Région

Bulletin d'adhésion

Je soussigné : ❒ M^me ❒ M^lle ❒ M. Prénom* : ..... Nom* : .....

Adresse (n° - rue)* .....

Complément d'adresse (lieu-dit - bâtiment, etc.) .....

Code postal* : ☐☐☐☐☐ Bureau distributeur* : .....

N° de téléphone* : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ N° portable : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

E-mail (en majuscules) : ..... Date de naissance* : ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐

Statut* : Agent en activité ❒ Agent retraité ❒ Bénéficiaire d'une pension de réversion SG ❒

Dernière affectation : .....

** Champs obligatoires.*

souhaite adhérer à l'Amicale des retraités du groupe Société Générale et accepte de régler la cotisation annuelle de 21 € ainsi que l'abonnement au journal *L'Ancien de la Banque* **au tarif spécial adhérent de 4 € TTC, soit un total de 25 €* (total pour bénéficiaire d'une pension de réversion : 20 €).**

Je souhaite, par ailleurs, verser ☐ € en plus pour le fonds de soutien de l'Association.

Je règle le montant global, soit ☐ € par prélèvement en complétant le mandat de prélèvement ci-dessous**.

❒ **En cochant cette case, je consens à ce que mes données saisies soient exclusivement utilisées dans le cadre des activités de l'Amicale sachant que je garde un droit d'accès, de rectification voire de suppression de mes données personnelles.**

Fait à : ..... le : ..... Signature :

Retourner le tout à Société Générale ARSG 75886 Paris - Cedex 18 ou au délégué de votre région.

** Tarif applicable à compter du 1er janvier 2019.*

*** Il est possible de régler la première cotisation par chèque à l'ordre de l'Amicale des retraités du groupe Société Générale. Dans ce cas, joindre le chèque au bulletin d'adhésion.*

Mandat de prélèvement SEPA

Désignation du titulaire du compte à débiter	Désignation du créancier
Nom, Prénom ..... Adresse ..... Code postal ..... Bureau distributeur	**Société Générale** **ARSG** **75886 Paris - Cedex 18** **ICS : FR 47 ZZZ 457683**

Désignation du compte à débiter

Identification internationale du compte (IBAN)

|____|	|____|	|____|	|____|	|____|	|____|	|____|

Identification de la banque (BIC)

|____|	|___|	|___|	(|____|)

Joindre obligatoirement un Relevé d'identité bancaire

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas échéant)

Nom, Prénom .....

En signant ce mandat j'autorise l'ARSG à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte et ma banque à débiter mon compte conformément à ces mêmes instructions. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à ma banque dans les huit semaines suivant la date de débit de mon compte ou, en cas de prélèvement non autorisé, dans les treize mois au plus tard. Je réglerai le différend directement avec l'ARSG.

❒ **En cochant cette case, je consens à ce que mes données saisies soient exclusivement utilisées dans le cadre des activités de l'Amicale sachant que je garde un droit d'accès, de rectification voire de suppression de mes données personnelles.**

Fait à : ..... le : ..... Signature du titulaire du compte :

Tous les papiers se trient et se recyclent.

journaux · magazines

publicités · prospectus

feuilles · enveloppes

catalogues · annuaires

courriers · lettres

livres · cahiers

recyclons-les-papiers.fr | ecofolio